

Paris le 14 OCT. 2014



Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du comité technique ministériel qui se tiendra le :

Vendredi 17 octobre 2014
à 9h30 – Salle Malraux
182 rue Saint Honoré
75001 PARIS

Secrétariat général

Je vous saurais gré de bien vouloir faire savoir par courriel, à l'adresse suivante : dialogue.social@culture.gouv.fr, si vous participerez à cette réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

Service des ressources
humaines

1° Approbation des procès-verbaux des CTM du 13 décembre 2013 et 11 mars 2014 (*pour avis*) ;

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

2° Tableau de suivi des précédents comités techniques ministériel (*pour information*) ;

3° Point sur les mesures catégorielles 2015 (*pour information*) ;

Anne-Claire RICHARD

4° Le projet d'ouvrir des musées nationaux du ministère de la culture sept jours sur sept et ses conséquences (*pour information*) ;

Téléphone
01 40 15 75 77

5° La situation du service public de l'archéologie préventive (*pour information*) ;

SG/SRH2/BSDS/AR10/2014

6° Point d'information relatif aux travaux ministériels et interministériels à mener dans le cadre de la réforme de l'État (*pour information*) ;

7° Projet de décret relatif aux agents habilités à rechercher et à constater les infractions aux lois n° 81-766 du 10 août 1981 et n° 2011-590 du 26 mai 2011 (*pour avis*) ;

8° Présentation du bilan formation professionnelle 2013 (*pour avis*) ;

9° Projet de décret modifiant le décret n° 2007-1781 du 17 décembre 2007 portant délégation de pouvoir au président de la Bibliothèque nationale de France en matière de gestion de personnels relevant de divers corps de fonctionnaires (*pour avis*) et projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 17 décembre 2004 portant délégation de pouvoir en matière de gestion des personnels des corps des catégories A, B et C au président de la BNF (*pour information*) ;

10° Projet d'arrêté relatif à l'entretien professionnel des agents contractuels du ministère de la culture et de la communication (*pour avis*) ;

11° Projet de décret modifiant le décret n°2002-1520 du 23 décembre 2002 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art (*pour avis*) ;

12° Questions diverses :

- Échanges sur le décret du 24 juillet 2014 relatif aux secrétaires généraux des ministères.


Claire CHENIE